Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20261019-2026_128-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 14/10/2026

Date de la convocation
09/10/2026

Date d'affichage
09/10/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 19
Présents : 14
Votants : 14

L'an 2026, le 14 octobre et à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, M. ROUILLARD Emmanuel, M. BARBEAU Grégoire, Mme CHARLES Aurélie, M. KERGOAT Joel, M. QUIDELLEUR Noa, Mme CHRISTY Yoanna, Mme KHEZZANE Christine, Mme GODEFROY Nathalie, M. CHARLIER Clothaire, Mme SABATIER Nathalie,

Excusés avec pouvoir : Mme Hutsebaut Sylvie pouvoir donné à Mme CHRISTY Yoanna, M. EON Jonathan pouvoir donné à Mme GODEFROY Nathalie, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie pouvoir donné à M. CHARLIER Clothaire

Excusé sans pouvoir : M. Daniel Brossais

Secrétaire de séance : Clothaire CHARLIER

Réf	2026-128

Objet de la délibération : MARCHE PUBLIC : AVENANTS POUR LA CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS ADAPTES

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29, L. 2131-1, L. 2121-8 et suivants, relatifs à l'organisation et au fonctionnement des conseils municipaux ;

Présentation de l'avenant pour l'entreprise CMCO : Solivage en bois de la coursive : l'avenant 1 est annulé par cet avenant 2 présenté ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20261019-2026_128-DE

Montant de l'avenant : N°2

Taux de la T.V.A. :		20%
Montant € H.T. :	-	5 276,35 €
Montant de la T.V.A. en €	-	1 055,27 €
Montant € T.T.C. :	-	6 331,62 €
Devis n° :		D202511-6003 B du 27/08/2026
% d'écart introduit par l'avenant		**-27,88%**

Montant de l'avenant : N°1

Taux de la T.V.A. :		20%
Montant € H.T. :		5 276,35 €
Montant de la T.V.A. en €		1 055,27 €
Montant € T.T.C. :		6 331,62 €
Devis n° :		D202511-6003 du 20/11/25
% d'écart introduit par l'avenant		**27,88%**

% d'écart cumulé introduit par les modifications : 0%

Nouveau montant du marché public :

Taux de la T.V.A. :	20%
Montant € H.T. :	18 927,29 €
Montant de la T.V.A. en €	3 785,46 €
Montant € T.T.C. :	22 712,75 €

Présentation de l'avenant de l'entreprise ATELIER 1920 : avenant n°4 recadrage suite échange de juillet 2026 : modification de la passerelle (lot 5 charpente métallique-serrurerie)

Devis n°10286 du 11/09/2026

Récapitulatif des tranches

Désignation	Montant H.T.
1 - MARCHE DE BASE	-85 420,32
1.1 - 5.4.1 COURSIVE	-85 420,32
2 - AVENANT MODIFICATION DE LA COURSIVE JUILLET 2026	98 239,57
2.1 - 5.4.1 COURSIVE	98 239,57

Montants en Euros	
Total H.T.	**12 819,25**
Total T.V.A. 20%	**2 563,85**
Total T.T.C.	**15 383,10**
Net à payer	**15 383,10**

Présentation de l'avenant de l'entreprise ATELIER 1920 : avenant n°3 annulation de l'avenant n°1 suite à la demande de modification de la passerelle de juillet 2026

Devis n°10287 du 11/09/2026

Récapitulatif des tranches

Désignation	Montant H.T.
1 - AVENANT N°1 - MODIFICATION PLATELAGE	-3 633,08
1.1 - MOINS VALUE REMPLACEMENT PLATELAGE DE LA COURSIVE 5.4.1.3 OSSATURE SUPPORT DE PLANCHER V	2 891,56
1.2 - PLUS VALUE REMPLACEMENT PLATELAGE DE LA COURSIVE	-6 524,64

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20261019-2026_128-DE

Montants en Euros	
Total H.T.	-3 633,08
Total T.V.A. 20%	-726,62
Total T.T.C.	-4 359,70
Net à payer	-4 359,70

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°2 de l'entreprise CMCO pour la somme de -6 331.62 € TTC
- **APPROUVE** l'avenant n°4 de l'atelier 1920 pour la somme de 15 383.10 € TTC
- **APPROUVE** l'avenant n°3 de l'atelier 1920 pour la somme de – 4 359.70 € TTC
- **AUTORISE** M. Le Maire ou toute personne déléguée à signer les documents relatifs à ce dossier

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

SAINT-DIDIER
35220 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
Clothaire CHARLIER

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20261019-2026_128-DE